



BULLETIN MUNICIPAL N°1 - 2020

MAIRIE

Grande rue de l'abbé de Pradt
15160 Allanche

☎ 04 71 20 41 59

mairie.allanche@wanadoo.fr

  @mairie allanche

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h-12h
Lundi, mardi, jeudi & vendredi
sur rendez-vous de 13h30 à
17h

Permanences de Monsieur le
Maire et des adjoints :
Le samedi, de 9 h 30 à 12 h sur
rendez-vous

ALLANCHE

La Gazette Municipale



Le mot du Maire

Chers Allancoises, chers Allancois,

Le 15 mars dernier, les électrices et les électeurs ont choisi la liste « Notre parti, c'est Allanche » que j'avais l'honneur de conduire, avec près de 59.7% des suffrages exprimés, pour mener le projet communal des 6 années à venir.

Aujourd'hui, ce n'est pas l'aboutissement d'un parcours mais la poursuite d'une belle aventure. Une aventure qui a débuté en 2014 grâce à Christian Léoty et au précédent conseil municipal qui m'ont accordé leur confiance comme adjoint puis en tant que Maire.

Le 15 mars 2020, vous avez élu une nouvelle équipe, 15 personnes pour servir notre commune. Je vous remercie de m'avoir accordé votre confiance.

Au cours de ces dernières semaines, le Coronavirus s'est invité et il nous a fait vivre une période inédite, pleine de solitude, de difficultés, mais j'ai pu constater plus de contacts humains et de magnifiques élans de solidarité, à l'exemple de l'opération « Distribution de Masques ».

Je souhaite adresser mes vifs remerciements à l'ancienne équipe qui, pendant ces deux mois, a fait face à une situation compliquée. Je tiens à associer à ces remerciements l'ensemble du personnel administratif de la mairie et les services techniques qui n'ont pas ménagé leur peine.

Pendant cette période, notre population a pu mesurer au quotidien la nécessité de voir fonctionner le service public : la mairie bien évidemment, mais aussi le service auprès de nos aînés, la Poste, les services infirmiers, l'ensemble des soignants, qu'ils soient du public ou du privé. C'est une chaîne humaine, médecins, pharmaciens, commerçants, aides aux ménages... et l'ensemble de nos citoyens qui ont veillé sur un voisin, une personne isolée, les uns rémunérés mais tellement disponibles, les autres bénévoles et attentifs aux autres.

Aujourd'hui, je mesure la responsabilité qui m'est attribuée pour les 6 ans à venir. Avec la nouvelle équipe, je m'engage à garder simplicité et écoute, à poursuivre les échanges avec la population afin de bâtir notre projet de « Notre Parti, c'est Allanche ». Pour cela, j'allierai Attention, Empathie mais toujours Respect de la loi et Exigence.

Le 23 mai, mon élection au poste de 1er magistrat a été un moment intense et rempli d'émotion. Chers concitoyens, je suis fier d'être le Maire de notre commune, Allanche. Ce village qui m'a accueilli à l'âge de 23 ans. Allanche est pour moi ce village aux multiples visages, fort de ses cultures, de ses talents, de ses rencontres humaines chaleureuses et étonnantes. C'est le village à l'énergie positive qui permet à chacun de s'épanouir dans le respect de tous, quelle que soient l'âge, son niveau social ou son origine.

Nous devons renforcer le BIEN VIVRE ENSEMBLE.

Alors oui, il reste beaucoup à faire. C'est incontestable et j'en suis le premier conscient.

Vous comprendrez mieux, combien aujourd'hui, je suis honoré de servir mon village et je m'engage à tout mettre en œuvre pour lui construire l'avenir qu'il mérite.

Je serai le Maire de toutes les Allancoises et de tous les Allancois mais que chacun soit conscient qu'un maire ne peut pas tout résoudre, ne peut pas dire oui à tout mais il se doit d'accompagner et d'orienter les diverses sollicitations.

La mission d'élu local est avant tout une mission de PROXIMITÉ. Nous devons servir l'intérêt général.

Je veux rendre au débat démocratique ses lettres de noblesse. C'est ainsi que je conçois le travail du Conseil Municipal, parfois passionné, souvent passionnant et avant tout constructif.

Je salue tous les élus municipaux qui m'entourent. Je leur demande d'incarner un renouveau en conjuguant la force de l'histoire avec l'énergie du présent. C'est la meilleure façon d'inventer le futur.

A l'heure où je poursuis mes fonctions, je crois en notre capacité à nous dépasser tous ensemble pour avancer en étant imaginatif pour construire à Allanche, un bel avenir.

Chers administrés, associations, entreprises, jeunes, seniors, vous avez tous des talents innombrables pour réussir ce pari avec nous.

Notre projet réalisé avec vous s'articule autour du bien vivre ensemble avec un soutien économique et touristique, la valorisation de notre agriculture et notre patrimoine, une nouvelle organisation de l'entretien du village, un soutien à nos associations, un renforcement du partenariat avec les écoles, la promotion de l'aide à la personne en renforçant le lien social, être actif au sein de notre intercommunalité Hauts Terres communauté où j'ai été élu 3^e vice-président en charge des traitements des déchets et prestation de services auprès communes du territoire.

Cette politique ambitieuse mais réaliste devra s'inscrire dans une gestion rigoureuse des finances communales.

Mon ambition est de mettre en œuvre le projet approuvé par le suffrage universel.

Nous établirons rapidement les règles de la Démocratie Participative avec un dialogue constructif avec les administrés et les associations.

Je tiens à renouveler ma confiance à tous les agents territoriaux pour leur travail au quotidien, dans une relation de confiance basée sur leurs compétences, leur dévouement et leur sens du service public.

Alors sachons relever et réussir ce défi, ensemble pour Allanche.

Alors sachons être fiers, ensemble d'Allanche.

N'oubliez pas, protégez-vous et protégez vos proches en respectant les gestes barrières.

Bien à vous.

Cordialement,

Philippe Rosseel
Maire d'Allanche.



ZOOM SUR 2019 Journée d'inaugurations...

Samedi 17 aout 2019, Philippe ROSSEEL et son conseil municipal ont organisé une journée d'inauguration de différents projets portés par le conseil municipal en place.

De nombreux élus étaient présents lors de cette présentation :

M. Alain MARLEIX, Vice-président de la région AURA, ancien ministre, ancien député du Cantal

M. Serge DELRIEU, Sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Flour,

M. Bernard DELCROS, Sénateur du Cantal et conseiller départemental,

Mme Josiane COSTES Sénatrice du Cantal

M. Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental,

M. Gilles CHABRIER, Vice-président de Hautes Terres Communauté

Les maires ou représentants des communes avoisinantes, les présidents d'associations, les artisans ayant participé à la réalisation des projets, les commerçants et la directrice de Hautes Terres Tourisme étaient également présents.

Cet après-midi consacré à plusieurs inaugurations a débuté par l'école numérique où Mme CARLUY, Directrice de l'école a présenté l'utilisation des tablettes à disposition des élèves et les tableaux numérique(VPI).

Ensuite, la traversée de la Grande rue Abbé de Pradt a permis de saluer les commerces repris récemment dans le centre bourg : le bar LE MERCOEUR par Christophe CUZOL et Emmanuel LAFLOQUE ainsi que l'épicerie PROXI par Sylviane EDORTH

Vint ensuite la visite de la **Brasserie des Estives** de Corinne et Stéphane WASSON qui ont présenté les anciens locaux des haras réaménagés pour leur activité ainsi que les étapes de fabrication de leur bière. Le couple a décidé de s'installer et de se lancer dans cette aventure lors d'une escapade en vacances sur Allanche.

La visite s'est poursuivie en passant par le quartier de la gare, nouvellement rénové et aménagé.

La journée s'est achevée par l'inauguration de la **nouvelle Boucherie du Cézallier** tant attendue par les habitants ! Installée dans l'ancienne perception elle est tenue par Thierry GAY, boucher à son compte depuis plusieurs années.

Un projet ambitieux, qui aujourd'hui apporte pleine satisfaction à la commune et ses environs. Le boucher offre un service traiteur, de la viande de qualité sélectionnée par ses soins et fait également appel aux éleveurs locaux.

Pour clore cette journée chaque personnalité a pris la parole en défendant l'intérêt de créer une activité commerciale qui avait disparu, c'était le cas de la boucherie, mais aussi d'être partenaire dans la création de la Brasserie des Estives qui à travers son activité fait la promotion de la commune. Bernard DELCROS en a profité pour remercier Bruno FAURE pour son soutien dans le maintien de la participation sur les navettes à destination du collège, autre enjeu des communes rurales. Monsieur le Sous-préfet a clôturé toutes ces allocutions en rappelant le soutien de l'état à travers la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et en rendant hommage à l'ancien maire Christian LÉOTY. « *Notre perspective commune, c'est que le Cézallier retrouve le chemin de l'attractivité, et qu'Allanche constitue l'un des fers de lance de ce mouvement!* » **Serge DELRIEU.**

Cette journée a été l'occasion de mettre en lumière la dynamique et les efforts de la commune ainsi que les commerçants et artisans acteurs majeurs de la vie économique





INFORMATIONS UTILES

L'agence postale :

19 rue des Forgerons
15160 Allanche

Du mardi au samedi 9h-12h

Bibliothèque municipale :

Maison des services

Rue des Forgerons

Lundi et mercredi

14h -17h

Office de Tourisme Hautes Terres Tourisme Bureau d'Allanche

☎ 04 71 20 48 43

La Gare - 15160 Allanche

De septembre à juin :

Du lundi au vendredi :

10h-12h30 & 14h-17h30

Le samedi : 10h-12h30

Juillet & Aout :

Du lundi au samedi :

9h30-12h30 & 14h-18h

Le dimanche : 10h-12h

Bureau de Murat : 04 71 20 09 47

Membres du Conseil Municipal

Maire : Philippe ROSSEEL

1er adjointe : Claudine HOUSELLE

2e adjoint : Alain GRIFFE

3e adjoint : Éric VIALA

4e adjoint : Patrick MÉRAL

Conseiller délégué : Jean-Paul DUMAS

Conseillers Municipaux :

Audrey BLANQUET

Jennifer DEVÈZE

Ludovic LEVAIS

Joële LUTEL

Thierry MARSILHAC

Jacqueline MERCIER

Claude PESCHAUD

Julien THÉRON

Roland VÉDRINES

Composition des commissions :

Commission Social et Santé :

Claudine Houselle (présidente), Philippe Rosseel, Joële Lutel, Jennifer Devèze, Éric Viala, Jacqueline Mercier

Commission des Travaux :

Philippe Rosseel (président), Patrick Méral, Alain Griffe, Claude Peschaud, Ludovic Levais, Audrey Blanquet, Jean-Paul Dumas

Commission d'Appels d'Offres :

Philippe Rosseel (président), Alain Griffe (vice-président), Patrick Méral, Roland Védrières, Éric Viala

Suppléants : Julien Théron, Claude Peschaud, Jean-Paul Dumas

Commission des Finances, Préparation et Suivi des Budgets :

Claudine Houselle (présidente), Philippe Rosseel, Alain Griffe, Claude Peschaud, Patrick Méral

Commission aux Associations, Sports et Culture

Patrick Méral (président), Éric Viala, Ludovic Levais, Thierry Marsilhac, Jennifer Devèze, Claudine Houselle, Julien Théron, Roland Védrières, Joële Lutel

Commission Économique, Environnement, Patrimoine, Tourisme, Énergies :

Philippe Rosseel (président), Claudine Houselle (vice-présidente), Claude peschaud, Thierry Marsilhac, Jennifer Devèze, Joële Lutel, Audrey Blanquet, Ludovic Levais

Commission Perspectives Territoriales et Enjeux Durables :

Philippe Rosseel (président), Julien Théron, Audrey Blanquet, Jean-Paul Dumas, Alain Griffe, Jacqueline Mercier

Commission TIC Mobilité (communication numérique et site internet) :

Thierry Marsilhac (président), Éric Viala, Audrey Blanquet, Jennifer Devèze, Julien Théron

Commission aux Travaux, Batiments Publics et Déneigement

Philippe Rosseel (président), Alain Griffé (vice-président), Patrick Méral, Julien Théron, Joële Lutel, Jean-Paul Dumas, Roland Védrines, Ludovic Levais

Commission des Impôts :

Philippe Rosseel, Claudine Housel, Claude Peschaud, Ludovic Levais, Thierry Marsilhac, Joële Lutel, Roland Védrines, Jacqueline Mercier, Hors conseil municipal : Jean Paul Chalmin, Josette Bichon, Jacques Théron, Luc Lescure

Suppléants : Jennifer Devèze, Audrey Blanquet, Patrick Méral, Alain Griffé, Éric Viala, Jean-Paul Dumas, Julien Théron, hors conseil municipal : Élie Pelissier, Alain Fournal, René Treuil, Jean-Claude Rodier, Jean-Louis Verdier

Cabinet médical :

Dr Philippe ROLLAND
Rue Des Forgerons
15160 Allanche
☎ 04 71 20 42 05

Pharmacie Verdier :

23 grande rue Abbé Pradt
15160 ALLANCHE
☎ 04 71 20 42 15
Lundi : 9h - 12h15 & 15h - 19h
Du mardi au vendredi
9h -12h15 & 14h -19h
Samedi : 9h -12h30

Cabinet infirmières :

Maison des services
Rue des Forgerons
15160 Allanche
☎ 04 71 20 97 34

- Jésaël Nairabèze
- Marie-Agnès Portalier
- Cécile Pelissier
- Maryline Guillin-Théron

Masseur-Kinésithérapeute

Jean-Christophe CLAYET
19 rue des Forgerons
15160 Allanche
☎ 04 71 20 22 80

Ambulances :

ALLIANCE AMBULANCES
☎ 04 71 78 02 51
Rue des Forgerons
15160 Allanche

Assistantes sociales :

Permanences les mardis & jeudis matins
Sur RDV au 04 71 20 08 88
Possibilité de RDV à domicile

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Appel urgence européen : 112

Centre antipoison :

☎ 04 72 11 69 11

Gendarmerie :

Allanche ☎ 04 71 20 41 80
Permanence le mardi : 8h -12h

Délégués :

Délégué AGEDI (Agence de Gestion Et de Développement Informatique) : Jennifer Devèze

Délégués SDEC (Syndicat Départemental d'Energie du Cantal): Patrick Méral, Claude Peschaud

Délégué à la défense : Éric Viala

Délégués au conseil d'administration de la Maison de retraite :

Philippe Rosseel (président), Joële Lutel, Claudine Housel
Hors conseil municipal : Annie Glaize, Maryline Théron

Délégué au Parc des Volcans : Audrey Blanquet

Délégué au Conseil d' École primaire : Éric Viala

Délégué au conseil d'administration du Collège Maurice Peschaud : Philippe Rosseel, Thierry Marsilhac *Suppléante : Audrey Blanquet*

Délégué à l'association des communes forestières du Cantal : Alain Griffé
Suppléant : Jean-Paul Dumas

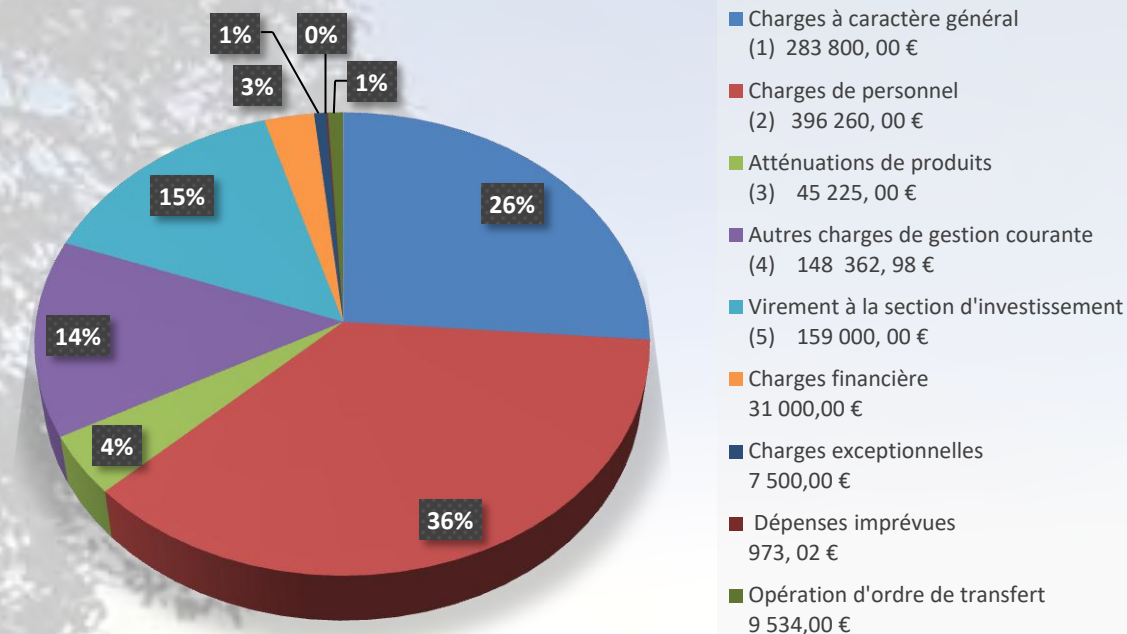
Délégué au collège chargé d'élire les représentants des communes au comité syndical du Parc des volcans : Patrick Méral *Suppléant : Éric Viala*

Délégué au Comité National d'action Sociale : Claudine Housel

Délégué CIT (Cantal Ingénierie et Territoires) : Philippe Rosseel

Budget prévisionnel 2020 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 081 655,00 €



(1) Energie, combustibles, carburant, alimentation, entretien réparations voiries, bâtiments matériel roulant, assurance, autres services extérieurs.....

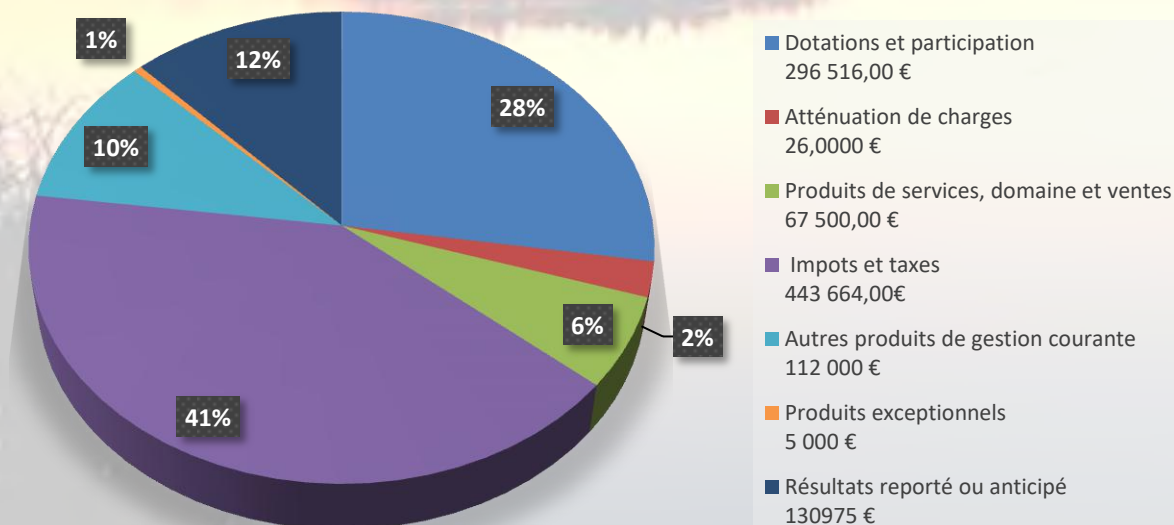
(2) Charges de personnel, frais et assimilés...

(3) Dégrèvement taxe jeunes agriculteurs et FNGIR (fond national de garantie individuelle des ressources....

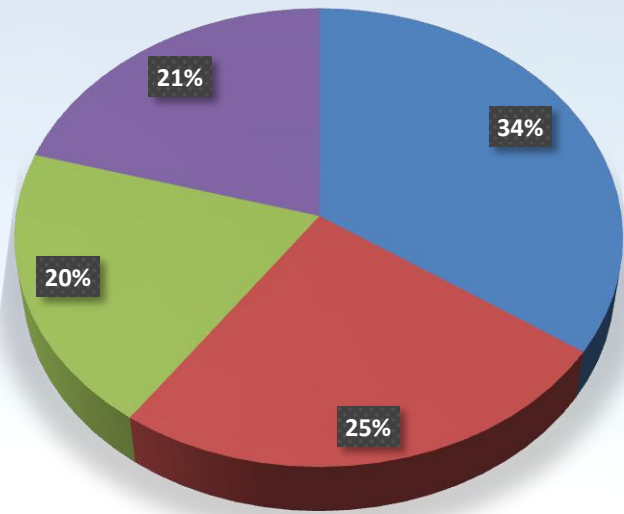
(4) Indemnités, service d'incendie et de secours, subventions d'équilibre et aux associations....

(5) Excédent de fonctionnement viré à la section d'investissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 081 655,00€



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 892 772, 90 €

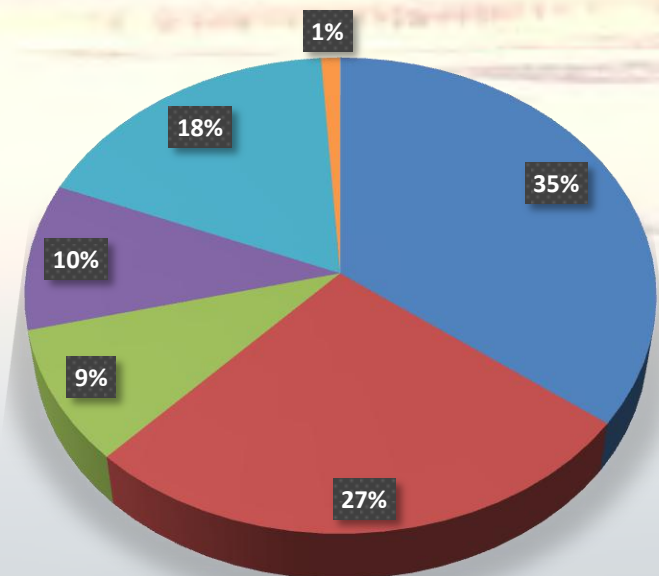


■ Dépenses d'équipement (1) 308 453,35 €	
■ Dépenses financières (2) 224 986,00 €	
■ Restes à réaliser N-1 175 809,95 €	
■ Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé 183 523,60 €	

(1) Travaux d'investissement prévus (poursuite du renouvellement de l'éclairage public, acquisition de matériel, retable Saint-François, travaux d'accessibilités, reprise concessions cimetièrre, aménagement de la place du Cézallier, études...

(2) Emprunts.

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 892 772,90 €



■ Subventions d'investissement 315 202,18€	
■ Emprunts et dettes 241 022,00 €	
■ Dotations, fonds divers et réserves 81 105,00 €	
■ Excédent de fonctionnement 89 119,72 €	
■ Virement de la section de fonctionnement 159 000,00 €	
■ Opération d'ordre transfert entre sections 9 534,00 €	

Autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement : 168 534, 00 €

Travaux :

Travaux effectués :

- **Renouvellement des lampes à vapeur** du village par des lampes à led : la commune poursuit sa politique municipale en matière de développement durable. Dans le cadre de son plan d'éclairage, la Ville remplace progressivement les luminaires dotés de systèmes «énergivores», en tenant compte des évolutions de la législation qui impose de remplacer les luminaires équipés de lampe à vapeur de mercure. «Ces lampadaires consomment 250 watts contre en Led 50 watts pour les luminaires isolés et 35 watts lorsqu'il s'agit d'une continuité.
- **Entretien espaces verts** : les agents techniques ont œuvré tous le printemps pour entretenir les espaces communaux : parcelles de captage d'eau, désherbage du bourg, entretien monument aux morts, passage de l'épareuse, élagage des arbres au parc municipal,...
- **Mise en état du camping** : afin de préparer la saison estivale, les agents techniques accompagnés de quelques élus se sont affairés à l'entretien du camping : abattage et élagage des arbres, taille des haies (aucun déchet n'a été brûlé, tout a été broyé), tonte des espaces verts, nettoyage des mobil-homes,...

Travaux à venir :

- **Travaux d'interconnexion du réseau d'eau Chastres-Feydit-Béteil** : les travaux de raccordement des hameaux au réseau d'eau de la Grangeoune vont bientôt débuter, les appels d'offres viennent d'être validés. La commission d'appel d'offre va prochainement se réunir pour l'ouverture des plis. Début des travaux projetés : 2^e quinzaine de septembre 2020
Coût : 135 064€HT Subventions : 78 932€HT, Reste à charge 56 132€HT
- **Diagnostic assainissement** : l'assainissement des eaux usées permet de traiter et d'épurer les eaux usées avant de rejeter ces dernières dans un milieu naturel, ou de les recycler. Le but est de s'assurer que les effluents ne contaminent ni l'eau ni l'environnement. Ce diagnostic ou état des lieux, va permettre de programmer plusieurs phases de travaux importantes qui seront réalisées afin de se mettre en conformité avec la législation en vigueur. Depuis quelques semaines, vous avez pu rencontrer des techniciens de la société ACEDO qui effectue des relevés pour cartographier le réseau. Les conclusions de ce diagnostic sont attendues au 1^{er} semestre 2021. Cout de l'opération : 62391€HT Subventions 46792€HT, reste à charge pour le budget de l'eau 15597€HT

Projets à l'étude :

Réaménagement de la place du Cézallier (coté école et collège) : implanter un parking avec signalétique ainsi qu'un espace vert « détente », sécurisation de la sortie de l'école, rénovation et remise en fonctionnement de la bascule. Budget pour le projet : 150 570€

Création d'une salle polyvalente : l'étude porte sur l'emplacement de la nouvelle salle polyvalente, réhabilitation d'un bâtiment existant ou construction d'un nouveau bâtiment.

Création d'une salle multi-activités sur les cours de tennis du camping devenus inutilisables, ce site communal pourra être utilisé par les boulistes, la section sportive du collège et toute autre activité sportive en période hivernale.

Vie communale :

La Fibre optique est arrivée

Depuis début mars 2020, le très haut débit est accessible aux habitants. Pour être raccordé, il suffit d'en faire la demande auprès de votre fournisseur d'accès internet. Les utilisateurs pourront bénéficier d'un débit internet allant jusqu'à 100Mo. Le déploiement sur l'ensemble de la commune se fera progressivement.

Merci à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les quatre Départements de l'ancienne Auvergne pour leur engagement et leur investissement vers l'Auvergne très haut débit.

Poursuite de l'adressage sur les villages de la commune

La commission mise en place va réaliser un important travail en vue de finaliser l'adressage sur la commune : recensement, identification des habitations, des bâtiments, commerces et identification des routes, chemins, impasses,...

Cette opération permettra de faciliter les interventions de secours, dépannages, livraisons, distribution du courrier et le déploiement de la fibre optique.

Créer des adresses normées nécessite de dénommer ses voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), ainsi que de numéroter les habitations. De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

Pourquoi créer des adresses normées ? L'adresse normée est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours ainsi que le raccordement à la fibre optique. Créer des adresses normées permet à l'ensemble de vos administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de votre commune.

Les habitants ayant des propositions de nom de rues peuvent en faire part aux élus.

Recrutements :

CDI :

- Aurélie BRESSON secrétaire générale de mairie

CDD :

- Patricia FABRE encadrante des élèves et assistante de direction (1 an)
- Corinne WASSON agent d'accueil à l'agence postale (7 mois)
- Fabien MERCIER au service technique (1 mois)
- Maud GERMAIN au camping (4 mois)

Parcours Emploi Compétence de 1 an :

- Maxime FROSIO au service technique
- Cindy ROLLET au service technique (école, mairie, camping)

Lilian RAYNAUD a terminé son contrat (parcours emploi compétence) et sa formation obligatoire. Il a obtenu son permis poids lourds grâce à ce parcours, nous le remercions pour son investissement et lui souhaitons bonne chance pour son avenir professionnel.

Embellissement du bourg et des villages :

Cette année la commune met tout en œuvre pour que nos villages soit des plus agréables.

Les employés communaux ont été assistés des élus et habitants bénévoles pour le fleurissement du bourg et des villages.

Il est prévu à l'automne de revoir l'aménagement paysager du monument de l'Estive.

En 2021 sera organisé un concours de maisons fleuries en 3 catégories : maisons, balcons et fenêtres, commerces. Les modalités de participations seront communiquées ultérieurement.



Crise sanitaire :

Aide aux commerçants & artisans

Le conseil municipal a voté la signature d'une convention avec la région pour la mise en place d'une aide aux commerçants et artisans ayant subi une fermeture administrative totale ou partielle liée à la crise sanitaire.

La convention prévoit une participation de la commune de 2€ par habitants afin d'abonder le fond de solidarité régional d'aide et permet à la commune de créer son propre fond de solidarité soit un coût de 1604€

Le montant de l'aide allouée par la commune est de 2000€ maximum, elle sera versée aux commerçants et artisans ayant subi une fermeture administrative totale ou partielle de son activité. Cette aide communale est cumulable avec l'ensemble des aides qui pourraient être proposées par l'État, la Région et toute autre collectivité ou institution.

Les demandes sont à adresser à la mairie avant le 30 octobre par une demande écrite ainsi qu'un justificatif de fermeture ou arrêt de l'activité

Mesures de sécurité pour les habitants



Les masques offerts par la région et le département ont été distribués les 9 et 10 mai à chaque habitant de la commune par les élus et bénévoles. La commune a quant à elle commandé d'autres masques lavables et réutilisables qui ont été retirés en mairie à compter du 9 juin. Pour ceux qui ne les auraient pas, ils sont disponibles auprès du secrétariat de mairie les matins.

La société AKLab dirigée par Anthony Tuphé et Kevin VanEeckhout a participé activement pendant cette crise en fabriquant des visières de protection qu'ils ont offertes gratuitement aux professionnels de santé, gendarmerie, habitants ...

L'atelier d'Emmanuelle Jouanne (couturière) s'est elle aussi affairée à fabriquer des masques lavables et réutilisables pour les habitants.

Nous tenons à saluer leur engagement auprès de la population dans cette crise.



Social et santé :

Depuis 2008 la commune a créé un service d'accompagnement pour faciliter le quotidien de nos aînés. Ce service fonctionne du lundi au vendredi et apporte une aide ponctuelle ou un accompagnement régulier en fonctions des situations de chacun : livraison du pain, journaux, courses commandées dans les commerces du village, aides aux démarches administratives.... (hors aides ménagère et aux soins). Il a également pour but de lutter contre l'isolement et maintenir du lien social. Destiné aux personnes de plus de 60 ans et/ou à mobilité réduite. Pour en bénéficier il suffit d'en faire la demande par écrit auprès de la Mairie. Cette fonction est assurée par Stéphanie Blanc.

ADMR du Cézallier :

Afin de vous aider à rester à votre domicile suite à une hospitalisation, une maladie passagère ou une dépendance liée à l'âge, l'ADMR du Cézallier vous propose le portage de repas à domicile. Les repas sont livrés à votre domicile trois fois par semaines sur Allanche et tout le Cézallier. Les régimes spéciaux sont pris en compte, vous pouvez réserver le nombre de repas que vous désirez. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme CUZOL Marie-Antoinette (Présidente) au 06 84 18 72 45 ou 04 71 20 41 66, ou le salarié de l'Association (Mr LIER Jacques) au 06 37 90 23 14. Pour information ils travaillent également pour le service d'aide à la personne en lien direct avec l'ADMR de Murat.

ASeD :

L'association d'aide à domicile UNA ASeD-Cantal a été créée en 1959. Attachée au bien vivre ensemble, l'association aide les familles à tous les âges de la vie :

- aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, pour lesquelles rester à domicile et être entourés sont deux choses essentielles,
- aide aux personnes en activité pour trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, grâce au service de garde d'enfants par exemple.

CONTACT : UNA ASED CANTAL 30, avenue Milhaud 15018 AURILLAC - BP 3 – Cedex

Tel : 04 71 48 42 46 ased-cantal@wanadoo.fr

Un nouveau kiné à Allanche :

Mr Romain POIRIER, Masseur-Kinésithérapeute installé à la maison des services depuis 2014 a quitté la commune le 4 septembre 2020 pour rejoindre sa région natale, soucieux de maintenir ce service à Allanche il a fait appel à Mr Jean-Christophe CLAYET pour prendre sa succession à compter du 7 septembre 2020, ce dernier proposera les mêmes services et conservera le local ainsi que le numéro de téléphone pour la prise de rdv.

" C'est avec une très grande émotion que je quitte le Cantal et particulièrement le Cézallier. Mise à part la joie de me diriger vers de nouveaux projets et accomplissements, c'est avec une immense tristesse que je quitte Allanche qui m'a tant apporté. Depuis 2013 que je travaille ici et à fortiori depuis 2015 où j'ai repris en mon nom propre le cabinet de kinésithérapie, j'ai pu bénéficier d'une qualité de vie au travail que nombre de collègues envieraient s'ils en faisaient l'expérience. Avoir la possibilité d'évoluer dans un tel décor est inestimable et je vais sans doute regretter longtemps la vue sur le Puy Mary qui s'offrait à moi chaque matin, en arrivant à Chavanon, alors que je faisais la route depuis Massiac. Mais surtout les habitants, mes patients, qui m'ont accepté et fait confiance avec tellement de bienveillance que j'en étais parfois mal-à-l'aise. Les cadeaux et petites attentions que j'ai reçus régulièrement pendant toutes ces années ont souvent provoqué l'étonnement et l'amusement de mon entourage : une telle générosité impressionne et devient rare dans le monde qui nous entoure.

Je tiens à féliciter les commerçants du village pour leur énergie et leur volonté, alors qu'il paraît que nos campagnes sont "mal-en-point", pour faire d'Allanche un village vivant, pas intimidé le moins du monde par ce qui peut paraître actuellement comme un délaissement des zones rurales au profit des agglomérations plus importantes par nos gouvernements successifs. Aussi je voudrais remercier les élus du village qui m'ont permis de travailler dans d'excellentes conditions matérielles, et particulièrement Philippe Rosseel, le maire, avec qui le dialogue a toujours été simple, cordial et effectif. Je remercie également Hautes-Terres Communauté, pour la gestion de la maison des services et la qualité de réponse aux petits problèmes du quotidien qui ont pu se présenter.

Je veux aussi transmettre mes meilleurs sentiments envers les professionnels de santé qui m'ont accompagné pendant que j'étais là. Je pense notamment à Philippe Rolland, Jean-Marie Madelrieux, Gérard Decorde, et tous les autres médecins qui m'ont fait confiance, les infirmières du cabinet d'Allanche et des cabinets alentours ainsi que le personnel des maisons de retraite d'Allanche, de Marcenat et des pharmacies. Je veux surtout faire remarquer leur dévouement, car travailler actuellement à la campagne dans ce secteur d'activité demande un très grand engagement.

Je veux remercier aussi particulièrement feu Christian Léoty, ainsi qu'Adam Vignaud, kinésithérapeute à Riom-ès-Montagne, qui ont permis la relance d'une activité de kinésithérapie à Allanche, et sans qui je n'aurais peut-être pas eu l'opportunité de travailler ici.

Je remercie déjà Jean-Christophe Clayet, qui va me succéder, car je suis convaincu qu'il saura mériter la reconnaissance des Allanchois. Je pars beaucoup plus léger de ne pas laisser mes patients sans soin et très content de pouvoir leur dire qu'ils trouveront quelqu'un de très compétent et très sympathique, à ma place, le 7 Septembre.

Merci à tous, et à bientôt car il est évident que je ne pourrai rester très longtemps sans venir me promener dans la région.

Romain Poirier."

Économie locale :

Ouverture d'un Garage automobile :

Jean-Francois Chabrier installe un nouveau garage de réparation automobiles toutes marques au Pont-Valat. Les locaux sont en cours de construction et seront prêts à accueillir le public au cours de l'automne 2020



Ouverture d'une station essence et de lavage :

Dernière semaine d'août les travaux en vue de l'implantation de la station-service 24/24 et de lavage par la Société ORCEYRE Stéphane ont débutés pour une ouverture prochaine.

La réalisation du raccordement au réseau sec et humide est en cours. Pour l'installation de ces activités il est nécessaire de rajouter un poteau incendie pour respecter les normes en vigueur.

Environnement :

Ces déchets se recyclent
Savoir agir pour préserver
Pensez à les trier



Bouteilles, bidons, flacons en plastique



Emballages recyclables
Cartons
cartonnettes



Boîtes, bidons,
canettes, barquettes,
aérosols métalliques



Journaux, magazines,
papiers, prospectus
Papier



UNIQUEMENT !
Pots, bocaux,
bouteilles en verre
*sans couvercles
ni bouchons*
Verre
Pas de vaisselle

Syndicat des Territoires de l'Est Cantal
Service Environnement des Cramades
Z.A. de la Florizane - 15100 Saint-Flour
Un doute ? Une question ? : **04 71 60 72 64**

www.serviceenvironnementdescramades.fr
et sur notre page SYTEC sur facebook

LES POINTS DE COLLECTE

Verres/Emballages/Journaux

- Place du Cézallier
- Place de la Gare
- Maillargues
- Champ de foire
- Route de Ségur

Déchets verts

- ZA du Champ de Foire
- Composteur : Terre vermeille

Bientôt disponible : une benne a cartons pour les habitants, commerçants et artisans (Emplacement encore à définir)

La déchetterie intercommunale de Neussargues :

L'accès à la déchetterie se fait par la RD 679 (route d'Allanche depuis la RN122).

Horaires d'hiver *du 1er novembre au 31 mars :*
Du lundi au samedi de 13h30 à 17h30

Horaires d'été *du 1er avril au 31 octobre :*
Du lundi au samedi de 13h30 à 18h30

Fermée le dimanche.

Vous pouvez également vous rendre à la déchetterie de MASSIAC aux mêmes horaires

Tarifs publics :

Cantine scolaire :	3€10/jours/élève
Ramassage scolaire :	120€/an (forfait)
Eau potable :	
Abonnement réseau compteur :	70€
Coût du m3 :	
- de 0 à 150m3 :	1€25
- de 151 à 1500 m3 :	0€88
- plus de 1501m3 :	0€81
Prélèvement ressource eau:	0€335
Redevance pollution domestique:	0€23
Forfait branchement d'eau potable :	225€
Ouverture / Fermetures de vannes	15€ (1 gratuite par an)
Collecte et traitement des eaux usées	1€10
Redevance	0€15
Retraitement des boues	0€24
Location Salle Polyvalente :(caution 150€)	
Petite manifestation <300 pers. :	50€
Manifestation > 300 pers. :	200€
Chauffage :	50€
Enlèvement déchets et entretien des espaces privés par un agent communal*:	
- 23 € de l'heure pour la main d'œuvre	
- 35 € de l'heure pour l'utilisation d'un engin	

*Service uniquement en cas de gêne sur la voie publique et/ou urgence pour les personnes ne pouvant réaliser l'intervention. Toute heure commencée est due

Les tarifs de l'eau ont dû être augmentés de 25% afin de progressivement arriver au tarif minimum de 1€50 en 2025 condition nécessaire pour pouvoir bénéficier des subventions de l'agence de l'eau Loire Bretagne à laquelle notre commune est rattachée.

La **moyenne nationale du prix de l'eau** n'incluant pas l'assainissement s'établit à **2,06 €/m3**, les prix s'évaluent de 1,10 €/m3 dans l'Ariège à 3,50 €/m3 en Ile-et-Vilaine

Les relevés de compteurs sont effectués depuis le 15 août jusqu'au 10 septembre par un agent des services techniques, merci de lui réserver un bon accueil.

Si nos services n'ont pas pu accéder à votre compteur d'eau pour en effectuer le relevé, pour bénéficier d'une prochaine facture calculée sur votre consommation réelle, adressez au plus vite votre index à la mairie sur le document laissé dans votre boîte à lettre. Dans le cas contraire, votre index sera estimé sur la base de vos anciennes consommations et facturé.

Le règlement sur les services d'eau et assainissement est disponible et consultable en mairie

Rappel :

- Il est interdit de manœuvrer les vannes ou de les faire manœuvrer par un tiers (elles sont propriété de la commune). Contacter les services techniques pour toute demande. En cas de dégâts occasionnés, ils vous seront facturés

- le compteur doit être accessible et l'isolation ne doit pas être un dépôt de chutes d'isolants ou de matériaux divers (problème pour relever l'index)

Vérifiez régulièrement votre compteur et faire des relevés en cours d'année afin de détecter une éventuelle fuite.

En cas de fuite :

- Avant le compteur : prévenir la Mairie
- Entre le compteur et votre maison : Faire réparer la fuite par votre plombier le plus rapidement possible (délais d'un mois maximum) et nous adresser une attestation ou facture du plombier mentionnant la date de réparation et la localisation de la fuite. Si l'ensemble des conditions est respecté, le montant de votre facture sera plafonné au double de votre consommation habituelle.

Cartes d'identité & Passeports

Mairie de Murat

Sur rendez-vous au 04.71.20.03.80

Mercredi : 13h30 - 16h00

Jeudi : 8h30-11h00 & 13h30 - 16h00

Vendredi : 8h30-11h00 & 13h30-16h00

Vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne mais ce n'est pas une obligation. Accessible avec un compte ANTZ ou via FranceConnect

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives originales et prise d'empreintes.

Documents nécessaires :

- Votre carte d'identité
- Photo d'identité récente et conforme aux normes
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.

Pièces complémentaires en cas de perte :

- Déclaration de perte (CERFA 14011*02)
- Timbre fiscal 25€

La mairie d'Allanche ne bénéficie plus de ce service

ETAT CIVIL

DÉCÈS :

- ☞ Guy Gouzel, ancien agent technique de la commune et ancien élu
- ☞ Jackie Magne
- ☞ Jean Lucien Laurent, ancien élu
- ☞ Marie-Thérèse Gouzel née Amblard
- ☞ André Papon, Maire d'Allanche de 2001 à 2008
- ☞ Ginette Chastang née Pinchinat
- ☞ Gabriel Fabre
- ☞ Jeanne Brugerolle née Bagilet
- ☞ Dr Robert Védrières
- ☞ Alain Albrech
- ☞ André Fabre
- ☞ Thierry Jourzac
- ☞ René Meyniel
- ☞ Jean Pinquier

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles des défunts

MARIAGES :

- ☞ Ludivine Combes & Marc Blanquet
- ☞ Annie Groffal & Philippe Neckebroek

Nombre d'inscrits à la rentrée 2020

61 élèves (58 en 2019)

☎ 04 71 20 46 85

Directrice :

Mme Marie-Charlotte CARLUY

Équipe pédagogique :

Maternelles : 19 Mme Marie-Charlotte CARLUY 2 Toutes petites sections 8 Petites sections 9 Moyennes sections	Grandes section - CP : 8 Mme Lydie TAILLADE 1 Grande section 7 CP	CE1 – CE2 : 12 Mr DELON Éric 3 CE1 9 CE2	CM1 – CM2 : 22 Mr Pascal BOUTET 10 CM1 12 CM2
--	--	---	--



Départ en retraite de **Mme Catherine Proust-Rollier**, enseignante à l'école d'Allanche depuis 15 ans. Philippe Rosseel était présent pour lui remettre un cadeau de la mairie. Nous la remercions pour tout le travail effectué au sein de l'école et nous lui souhaitons une très bonne retraite.



Mr Éric DELON nouvel enseignant de la classe des CE1 et CE2 fera sa rentrée en septembre, nous lui souhaitons la bienvenue.

Les parents qui souhaitent scolariser leur enfant à l'école élémentaire doivent se présenter en mairie aux heures d'ouverture, munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un certificat de radiation en cas de changement d'école. Un certificat d'inscription vous sera délivré par le Maire. Par la suite la directrice de l'école vous recevra pour une prise de contact et visite de l'école. Les rentrées en cours d'année pour les enfants pourront également se faire en janvier 2021 et à Pâques, Il est recommandé d'en faire la demande avant septembre.

Vacances scolaires 2020-2021 ZONE A

Rentrée scolaire : mardi 1 septembre 2020

Vacances de la Toussaint : fin des cours samedi 17 octobre 2020, jour de reprise lundi 2 novembre 2020

Vacances de Noël : fin des cours samedi 19 décembre 2020 reprise des cours lundi 4 janvier 2021

Vacances d'hiver : fin des cours samedi 6 février 2021 reprise des cours lundi 22 février 2021

Vacances de printemps : fin des cours samedi 10 avril 2021 reprise des cours lundi 26 avril 2021

Pont de l'Ascension : fin des cours mercredi 12 mai 2021 reprise des cours lundi 17 mai 2021

Grandes vacances 2021 : fin des cours mardi 6 juillet 2021

Les services périscolaires

La garderie :

La Garderie Municipale est ouverte aux élèves des Ecoles Primaires et Maternelles d'Allanche les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 7h30 à 08h20 et de 16h à 18h. L'inscription est obligatoire en début de chaque semaine auprès du Régisseur Municipal (Evelyne Ferrand), responsable de la garderie.

Dans un premier temps la garderie du mercredi matin sera maintenue jusqu'aux vacances de Toussaint, le taux de fréquentation durant cette période justifiera ou pas le maintien du service.

La garderie municipale est un lieu d'accueil surveillé par du personnel communal, dans lequel les enfants scolarisés peuvent jouer ou pratiquer des activités manuelles. Le personnel de la garderie municipale n'assure pas le service de l'aide aux devoirs. (Le règlement intérieur s'applique également pendant ces heures-là)

Tarifs : 1€ l'heure, 0.50€ la demi-heure

Section sportive Raid Multisports de Nature :

Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.



Ouverte en 2015 la section sportive d'Allanche est rattachée à la fédération française de Triathlon, elle est à un niveau championnat de France sur les 2 dernières années.

Le raid multisports est un sport d'équipe où nous enchaînons ensemble des activités sportives de pleine nature. L'esprit d'entraide, le goût de l'effort et du dépassement de soi, le respect de la nature sont des valeurs fondamentales et inhérentes à ce sport d'endurance.

◆ Activités principales : course d'orientation et VTT.

◆ Activités secondaires : tir (carabine laser, tir à l'arc), cordes (Via cordata et ferrata avec tyrolienne et descente en rappel), nautisme (canyon, canoé-kayak, rafting...), sports nordiques (ski nordiques, raquettes à neige)

La formation du jeune raideur porte à la fois sur un entraînement physique, un apprentissage technique dans différentes spécialités sportives et l'acquisition des gestes et routines sécuritaires pour poser les bases d'une pratique du plein air avec sérénité et efficacité.

L'effectif de la saison 2020/2021 sera de 31 : (8 élèves de 6^e, 4 élèves de 5^e, 10 élèves de 4^e & 9 élèves de 3^e). Elle est encadrée par Mme Audrey EHANNO avec la participation d'intervenants sportifs.

Le temps de pratique dans le cadre d'une section sportive scolaire est de 3h hebdomadaires en complément des heures d'EPS, la section sportive d'Allanche compte 2h hebdomadaires dédiées et la 3e heure est cumulée afin de réaliser un stage nautique en fin d'année.

La mairie souhaite apporter son soutien technique à la section et va bientôt faire l'acquisition d'une remorque porte-vélo de 18 à 20 unités afin de faciliter les déplacements des élèves et de leur équipement. Cet équipement sera également à disposition des associations de la commune.



Des collégiens écrivent un article sur le lac du Pêcher

Un groupe d'élèves de 5e et 6e du collège Maurice-Peschaud accompagnés d'Aurélia Bortoline, professeure d'histoire et géographie ont écrit un article sur le Lac du Pêcher pour Wikipedia (Encyclopédie virtuelle librement distribuée que chacun peut améliorer)

Les adolescents engagés dans une démarche de développement durable ont participé à ce projet retenu par le Conseil Départemental du Cantal, et ainsi financé et soutenu, dans le cadre du tout nouvel appel d'offres portant sur les « Espaces naturels sensibles ».

Hautes Terres Communauté :

Historiquement née de la fusion de 3 Communautés de communes (Pays de Murat, Pays de Massiac, Cézallier), Hautes Terres Communauté réunit depuis le 1^{er} janvier 2017, 35 communes et 12500 habitants. Allanche est rattaché a cette intercommunalité.

Au Nord-Est du Cantal, Hautes Terres Communauté est essentiellement située en zone de montagne.

Son territoire s'étend dans sa grande majorité au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Il couvre une partie des Monts du Cézallier et la majeure partie de la vallée de l'Alagnon.

Des élus pour quelles compétences ?

Hautes Terres Communauté exerce différents types de compétences définies par la loi. Elles peuvent être obligatoires, optionnelles ou facultatives. Certaines de ces compétences peuvent être partagées avec les communes membres, Hautes Terres Communauté définit alors l'intérêt communautaire qui relève de son champ d'intervention.

Compétences obligatoires	Compétences optionnelles	Compétences facultatives
<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique : gestion de zones d'activités, soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme... • Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : schéma de Cohérence Territoriale, plan local d'urbanisme intercommunal... • Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés • Gestion des milieux aquatiques de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie • Politique du logement et du cadre de vie • Action sociale d'intérêt communautaire (santé, jeunesse...) • Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire • Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire • Création et gestion de Maisons de services aux publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et traitement des boues de stations d'épuration • Gestion d'un Service Public d'Assainissement non Collectif • Politique intercommunale du tourisme ; création et gestion d'équipements sportifs et touristiques structurants • Mobilité. Transports scolaires, transport à la demande, navettes ; plan de mobilité intercommunal

Communes (selon le nombre d'habitants)	Massiac, Murat, Neussargues-en-Pinatelle	Allanche	Laveissière, Marcenat	Albepierre-Bredons, Auriac-L'Eglise, Bonnac, Charmensac, Celoux, Chazelles, Dienne, Ferrières-St-Mary, Joursac, La Chapelle-Laurent, La Chapelle-d'Alagnon, Landeyrat, Laurie, Laveissenet, Lavigerie, Leyvaux, Molèdes, Molompize, Peyrusse, Pradiers, Rageade, St-Mary-le-Plain, St-Saturnin, Ségur-les-Villas, St-Poncy, Valjouze, Vernols, Vèze, Virargues	Nombre total de sièges
Nombre d'élus communautaires par commune	7	3	2	1	57 conseillers communautaires

Les élus communautaires de la commune d'Allanche sont : Philippe Rosseel (maire et 3^e vice-président de Hautes Terres Communauté), Alain Griffe(2^e adjoint) et Éric Viala (3^e adjoint).

Le conseil d'installation de Hautes Terres communauté s'est tenu le 15 juillet, exceptionnellement au gymnase de Murat afin d'appliquer les règles sanitaires en vigueur, et devant un public d'une vingtaine de personnes.

Didier Achalme, Vice-Président du Conseil départemental du Cantal et maire de Massiac, a été élu Président de la Communauté de communes. Un seul candidat s'est présenté pour l'élection à la Présidence de Hautes Terres

Communauté : Didier Achalme, maire de Massiac,. Elu avec 51 voix sur 55 (Hautes Terres Communauté compte 57 élus), le nouveau Président a remercié les élus et indiqué qu'il souhaitait travailler dans un climat d'union et faire de Hautes Terres Communauté un exemple.

Le Président a proposé 12 vice-présidents et un conseiller délégué, afin d'assurer une bonne représentativité du territoire, tous élus avec une large majorité. Outre le Président, les membres du bureau sont :

1^{er} Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de la communication : Gilles Chabrier, maire de Murat

2^e Vice-Président en charge des travaux : Michel Porteneuve, maire de Neussargues-en-Pinatelle

3^e Vice-Président en charge de la voirie et des relations avec le Sytec : Philippe Rosseel, maire d'Allanche

4^e Vice-Président en charge du social : Danielle Gomont, 1^{ère} adjointe au Maire de Massiac

5^e Vice-Président en charge des finances et des marchés publics : Xavier Fournal, maire d'Albepierre-Bredons

6^e Vice-Président en charge des ressources humaines, du sport et santé : Colette Ponchet-Passegard, maire de Marcenat

7^e Vice-Président en charge de la politique de la montagne : Daniel Meissonnier, maire de Laveissière

8^e Vice-Président en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la culture : Eric Job, maire de Valjouze

9^e Vice-Président en charge de la transition énergétique et de l'environnement : Pierrick Roche, conseiller municipal de Murat

10^e Vice-Président en charge des relations avec les financeurs et des partenariats : Djuwan Armandet, 3^e adjointe au Maire de Neussargues-en-Pinatelle

11^e Vice-Président en charge en charge de la mobilité et des transports scolaires : Éric Viala 3^e adjoint au Maire d'Allanche

12^e Vice-Président en charge de l'agriculture et du petit patrimoine : Georges Ceytre, maire de La Chapelle-Laurent
Conseiller délégué en charge du chantier d'insertion : Gérard Poudroux, maire de La Chapelle d'Alagnon



Réhabilitation de « l'Hôtel Bonnal »

Mardi 10 décembre 2019, Hautes Terres Communauté a engagé le lancement des travaux de **réhabilitation de « l'Hôtel Bonnal »** à Allanche. Ce bâtiment qui accueillera l'hôtel des services, disposera d'un panel de partenaires publics mobilisés pour accompagner les habitants dans leurs démarches, et d'une antenne de l'office de tourisme intercommunal. Réunis autour du maître d'œuvre, les artisans et les élus ont pu échanger sur les différentes étapes du chantier. Le calendrier des travaux s'étend sur 2020 et 2021.

Le conseil municipal souhaite prochainement réaménager la place du Cézallier (devant l'école et le collège) et va aménager de nouveaux sanitaires publics autonettoyants au rez-de-chaussée de l'hôtel en remplacement de ceux de la bascule.





Louez vos VTT Assistance Electrique à l'Office de Tourisme !

Hautes Terres Tourisme propose désormais le service de location de VTTAE ainsi que leur transport jusqu'à votre lieu de séjour ou de résidence. L'assistance électrique vous permettra de profiter de ce que la montagne et la nature offrent en termes de paysages. Une sortie en VTTAE vous demandera un minimum d'effort pour un maximum de plaisir ! Renseignements auprès de Haute Terre Tourisme. Service disponible au bureau d'Allanche.

Un topoguide pour 22 Belles Balades incontournables en Hautes Terres du Cantal

Un topoguide + une application mobile... pour s'immerger dans le Volcan Cantal durant votre séjour en Hautes Terres !



Pour randonner en Hautes Terres les «incontournables» de nos trois secteurs sont recensés : pays de Murat, pays de Massiac et le Cézallier, dans un topoguide, désormais proposé à la vente auprès de l'office de tourisme (17,90€). Au total 22 « belles balades » sélectionnées : 1 livre + 1 application mobile, 22 coups de cœur à ne pas manquer ! Pour chaque parcours, un descriptif détaillé (ainsi que le pas à pas) et des informations pour profiter des paysages, de la faune et de la flore environnantes.

Camping :

Depuis le 20 juin le Camping les Gentianes a rouvert ses portes, il est géré par Maud GERMAIN qui est en charge de l'accueil et de l'entretien du camping jusqu'au 30 septembre.

Pour rappel le camping des gentianes 2 étoiles c'est 87 emplacements ainsi que 3 mobil homes à 950m d'altitude dans un coin de nature calme et ombragé, idéal pour un séjour en famille et pour les amoureux des grands espaces. Terrain de tennis & de football, aire de jeux, salle de télévision, Babyfoot sont à disposition des touristes.

Au printemps un gros travail sur les espaces verts a été réalisé : élagage des arbres, taille des haies,... ainsi que la réfection des douches.

Un nouveau service de paiement par carte bleu a été mis en place ainsi que la création d'une page Facebook dédiée pour donner encore plus de visibilité à notre camping. Le portail de l'entrée va prochainement être remplacé.

Cette année le camping a connu un réel succès auprès des touristes en affichant un taux de réservation supérieur aux années précédentes (sur la période estivale). Pour pérenniser cette engouement pour Allanche il a été décidé de créer une commission spéciale « Camping » afin d'améliorer les services et installations a destination des campeurs.

Il est prévu d'investir sur l'ilot central avec l'installation de nouveaux sanitaires et de douches (plus faciles et plus agréables à l'utilisation).



Maud GERMAIN

Éoliennes : rapport 2019 EDF & faits marquants :

Production attendue : 25 241 MWh

Production réalisée : 28 438 MWh

Disponibilité attendue : 97%

Disponibilité réalisée : 97,9%

Vent attendu: 7,m/s moyenné sur l'année

Vent mesuré: 7,7m/s moyenné sur l'année

Comme vous pourrez le constater, une très bonne année 2019 à tout point de vue. En 2017 et 2018 nous avons également atteint la production attendue, ce qui démontre une disponibilité et un vent toujours au rendez-vous sur ce parc.

Faits marquants:

- Chute d'un morceau de glace sur la cellule sur la serrure de la E3. Remplacement réalisé,
- Chute d'un sapin bloquant l'accès au site, enlèvement réalisé,
- Reprise des pistes : l'ensemble des pistes d'accès a été repris en 2019,
- Renforcement des portes d'éoliennes : renforts métalliques derrière les grilles d'aération des portes.

Recettes générées pour la commune en 2019 : 84 600€ (toutes recettes confondues)

Cérémonie du 14 juillet :

La cérémonie d'hommage aux soldats, gendarmes, policiers, anciens combattants et autres pompiers s'est déroulée au départ de la Mairie, le cortège s'est rendu au monument aux morts afin de procéder au traditionnel dépôt de gerbe par Mr le Maire Philippe Rosseel et le Capitaine honoraire Philippe Ferrand (ancien Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers d'Allanche).



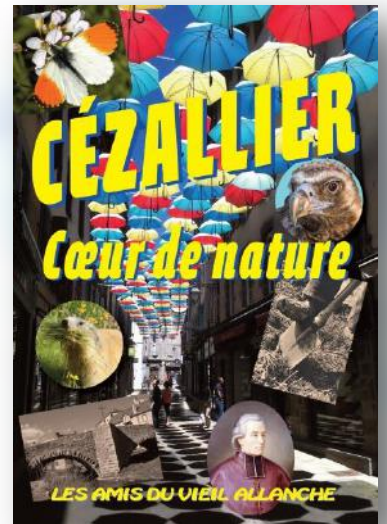
Les Amis du Vieil Allanche

Sortie du Cahier : Cézallier, Cœur de nature.

C'est à l'ombre de parapluies cantaliens colorés que le Cahier 13 des Amis du Vieil Allanche vient de paraître pour faire suite à la remarquable conférence de Marc Prival de l'an passé.

Anne et Jean Falcimaigne nous font découvrir l'étonnante mutation de leurs ancêtres bouchers à Allanche puis fabricants de Parapluies, Pierre Kaiser et Michel Arnaud ont poursuivi leurs recherches sur l'histoire des marchands de toile représentée cette année par la famille Chavagnac.

Martine Hermant et Sylviane Sabatier apportent une touche poétique à ces pages. Incontournable figure du Cézallier le photographe Albert Monier est célébré par Marie Hélène Lafon et Philippe Glaize et le légendaire abbé de Pradt, ami de la Colombie, a retenu l'attention de Alain Delpirou.



Pour célébrer le « Cézallier, cœur de Nature », l'arboretum du Col de la croix de Lampre décline ses particularités sous la plume de Thierry Lamant et de Denis Tourvieille de Labrouhe et Luc Bélenguier invite à la découverte de la réserve des tourbières du Jolan et de la Gazelle. Papillons, marmottes, vautours, pigeons et pigeonniers accompagnés des textes de Christian Baillargeat, Jean Paul Rickelin, Jacques Aubert et Philippe Glaize donnent rendez-vous aux randonneurs, curieux et amis des grands espaces.



Quant à la découverte d'Allanche, « il suffit de passer le pont » aux côtés de Jean Bernard Beland pour assister à la fête des bœufs gras !!!

Christian Baillargeat

Cet ouvrage est en vente auprès de l'association des Amis du Vieil Allanche, 7 rue des Remparts 15160 Allanche, site : www.lesamisduvieilallanche.fr, chez Marie-José Andraud (libraire à Allanche) et dans les librairies du Cantal.

Hommage à Joël FOUILLERON

"Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de Monsieur Joël FOUILLERON, Maître de Conférence Honoraire à l'Université de Montpellier III, Conservateur-Fondateur du Musée de la Haute-Auvergne de Saint-Flour. Brillant homme de lettres, érudit et grand historien, il mit ses grandes connaissances patrimoniales au service de tous et notamment des associations Allanchoises.

Se considérant d'ailleurs comme Allanchois, ce qui faisait d'ailleurs la fierté des habitants de la cité qui avaient pour lui beaucoup d'estime et de respect.



Pendant plus de quarante ans, il s'est investi et fut l'un des piliers de la Foire à la Brocante et aux Antiquités d'Allanche.

En tant qu'expert de la foire depuis les années soixante-dix, il a toujours veillé au professionnalisme des marchands et à la qualité des objets présentés. Ce qui assura à cette manifestation la réputation qu'on lui connaît.

Membre des Amis du Vieil Allanche depuis les années quatre-vingt, on lui doit de nombreuses études sur les Vierges romanes, les Protestants de La Gazelle, l'écrivaine Marie-Aimée Méraville ainsi que sur notre ancien Président Georges Pompidou. Etudes qui ont fait l'objet de conférences, d'ouvrages et d'articles dans les cahiers des Amis du Vieil Allanche. Tous les Allanchois présentent leurs sincères condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants, les assurant de leur profonde sympathie."



Joël FOUILLERON et Guillaume RULLIER

Entre deux experts, Foire à la Brocante d'Allanche 2016

Photo Yves Aufauvre.

Philippe Glaize, Président des Amis du Vieil Allanche

Allanche animation :

21eme marché de Potiers

Les 18 et 19 juillet s'est tenu le **21^e Marché de Potiers** sur la place du Cézallier, un protocole strict a été mis en place par l'office de tourisme, les dirigeants d>Allanche Animation et Mr le Maire afin de pouvoir organiser cette manifestation. Le soleil et les visiteurs étaient de la partie cette année et le weekend a été une réussite. Il y en avait pour tous les goûts et tous les styles : poteries traditionnelles, bijoux, vaisselle, décoration,... De quoi ravir les visiteurs venus nombreux dans le respect du sens de circulation et des gestes barrières. Les exposants étaient eux aussi très satisfaits de la tenue du marché.



La 44e Foire Antiquités-Brocante, certainement la meilleure édition depuis sa création !

Et pourtant tout n'était pas gagné lorsque la Municipalité d>Allanche et Allanche Animation ont pris la décision fin juin de maintenir cette manifestation, organisée année après année le premier week-end d'août.

Dans le cadre de la convention qui lie Allanche Animation et Hautes Terres Tourisme, Séverine Brandon a fait le lien quotidien avec La Municipalité et les Services Préfectoraux pour bâtir un protocole sanitaire draconien qui nous permette d'obtenir l'autorisation de maintenir cette manifestation. Le masque et les gestes barrière étaient donc obligatoires pour tous, exposants ou clients, dans l'enceinte du parc municipal, chaque exposant avait sur son stand du gel, et de quoi désinfecter les objets qu'il proposait aux visiteurs, un sens de circulation avait été mis en place pour éviter le plus possible que les personnes ne se croisent. D'autre part la restauration était interdite dans l'enceinte de la foire et les consommations de la buvette ne pouvaient pas être prises au bar, mais servies uniquement sur des tables suffisamment espacées. Nous avons embauché une société de nettoyage, pour assurer la désinfection des WC après chaque passage ! Ce service hautement nécessaire pour garantir la sécurité sanitaire, a été unanimement apprécié des utilisateurs.

En maintenant cette manifestation, la préoccupation des organisateurs était triple : garantir la sécurité sanitaire de tous, assurer l'activité économique des commerçants de la cité, et bien sûr celle de leurs partenaires antiquaires et brocanteurs, qui pour la plupart n'avaient eu aucune recette depuis le début de l'année ! Ces derniers ont été unanimes pour nous remercier d'avoir tout fait pour maintenir la foire, et louer la qualité de la clientèle présente à Allanche, 95% d'entre eux estimaient avoir bien travaillé.

Les pertes de recettes (baisse des entrées due à la canicule et la covid-19, et donc baisse du bar, absence de restauration, désistement d'une dizaine de professionnels, ...) et les frais supplémentaires engagés pour mettre en place les mesures exigées par le protocole sanitaire, feront de cette 44e édition une opération financière déficitaire, mais ceci était bien sûr consenti dès le départ, là n'était pas l'essentiel.

Sur le plan qualitatif, cette 44e Foire Antiquités-Brocante, a bien été la meilleure édition depuis sa création, et garantit un bel avenir pour les suivantes ! Un grand merci à tous les bénévoles et partenaires qui ont participé à cette réussite.



Robert Sergent, Président & Yves Aufauvre, Vice-Président d>Allanche Animation



Montage des stands

Bénévoles, Élus, employés communaux se sont affairés plusieurs weekends afin de monter les stands qui accueilleront la 44e Foire Antiquité Brocante les 7,8 et 9 août. Un grand merci à toutes les personnes présentes qui ont donné de leur temps et de leur sueur pour que tout soit prêt lors de cette manifestation.

Club de gym féminin

Le club compte actuellement 32 licenciés de 25 à 70 ans

Les cours sont proposés les mardis soir de 18h45 à 19h45 sous la direction de Delphine qui gère brillamment l'équipe. Elle propose des activités variées et adaptées à tous publics et tous niveaux : steps, aérobic, cardio, étirements,... Au cours de l'année plusieurs animations thématiques sont organisées par le club : randonnées pédestres, Zumba, sortie raquette,... Chaque année le club clôture la saison par une activité sportive conviviale, cette année le choix s'est porté sur une sortie Vélorail au départ d'Allanche vers Landeyrat pour finir sur une note gastronomique au café de la Gare de Landeyrat.



Le club reprendra ses activités mi-septembre 65€/an (2 séances de découverte offertes) Inscriptions auprès de Joëlle Lutel (présidente du club) au 06 79 66 40 26.

Le club organisera une randonnée ouverte à tous le 10 octobre.

Patrimoine et tradition :

Crée en 1994 à l'origine prénommée « Du Thuron à l'Estournat », l'association a pour but de mettre en valeur le petit patrimoine (lavoirs, fours, fontaines...), aménagement d'aire de pique-nique,... Les sites les plus connus et embellis par l'association : la truite vagabonde (ancien lavoir privé de la maison Dantier), Pissagras, Le Thuron, Le Bac (Pont des 3 pierres), Lavoir de Maillargues. Actuellement l'association peut compter sur adhérents et 20 bénévoles qui assurent l'entretien des sites. Les personnes intéressées pour participer sont les bienvenues pour l'entretien des sites et ou l'intendance. Chaque journée se termine par un repas convivial préparé par les bénévoles.



Four de Roche

L'association existe depuis la rénovation du four en 1996. Elle organise 2 manifestations par an ou elle propose la vente de pain et pizzas cuits au four sur fond musical, chaleureux et convivial : Le vendredi avant l'estive et la fête du hameau le 3e dimanche de juillet (mise à disposition du four pour les habitants souhaitant cuire leurs produits)

AAPMA

Chaque année l'association consacre une journée à l'entretien des berges de l'Allanche. Cette année les 25 juillet et 15 août près de 15 bénévoles ont nettoyé, dégagé et débroussaillé les berges afin de les rendre accessibles au public.



Cette rubrique est dédiée aux associations d'Allanche, pour tout article ou information que vous souhaiteriez faire paraître dans notre prochaine Gazette vous pouvez prendre contact auprès des élus ou envoyer votre article à mairie.allanche@wanadoo.fr

Le bon voisinage :

Incinération, feux :

Ils sont totalement interdits toute l'année. Pour vos branchages & déchets verts, un point de collecte est à votre disposition ZA du Champ de Foire.

Animaux de compagnie :

Les propriétaires d'animaux de compagnie sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Rappel : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces des jeux publics pour enfants, parcs et jardins.

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation et de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de leur animal par mesure d'hygiène publique

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (forfaitaire de 11€ ou 17€).

Chemin ruraux et sentiers d'exploitation :

Il existe deux types de voies de circulation dans l'espace rural : les **sentiers d'exploitation** et les **chemins ruraux** (*le chemin rural a trois critères cumulatif : il appartient aux communes, est affecté à l'usage du public, et n'est pas classé comme voie communale. Intégré au domaine privé de la commune, il bénéficie d'un régime juridique particulier*).

Les **sentiers d'exploitation sont des voies privées**, qui n'appartiennent pas à la commune mais à des particuliers. Leurs propriétaires peuvent donc tout à fait choisir de ne pas laisser ces chemins ouverts à la circulation publique, et le maire n'a par conséquent pas dans ce cas à intervenir pour faire rétablir cette circulation, qui requiert l'accord des propriétaires intéressés.

Les **chemins ruraux** sont quant à eux, comme le précise l'article L. 161-1 du code rural et de la pêche maritime, les chemins **appartenant aux communes, affectés à l'usage du public**, qui n'ont pas été classés comme voies communales, et ils font partie du domaine privé de la commune. L'usage normal d'un chemin rural est son affectation à la **libre circulation du public et les propriétaires riverains n'ont aucun droit de le fermer pour en empêcher l'accès**. En application de l'article L. 161-5 du code rural et de la pêche maritime, l'autorité municipale est chargée de la police et de la conservation des chemins ruraux, ce qui lui donne les moyens juridiques pour faire cesser les troubles qui pourraient mettre en péril cette conservation. Pour ce faire, rien ne s'oppose notamment à ce qu'une commune décide de baliser ses chemins. Le maire est en tout état de cause tenu de faire usage des pouvoirs de police qu'il détient en application de l'article L. 161-5 précité pour rétablir la liberté de circulation qui se trouverait mise en cause par un particulier dans un intérêt privé.

Le conseil municipal souhaite moderniser le logo de la Mairie d'Allanche, plusieurs versions sont proposées et nous souhaiterions avoir votre avis sur ce sujet. Lequel préférez-vous pour représenter notre commune :

Sondage



◆ **Tous les mardis de 8h à 12h : Marché (place du Marché couvert)**

◆ **Messe tous les dimanches à 9h30 ou 11h en l'Église d'Allanche**

◆ **Samedi 10 octobre : Randonnée pédestre (organisé par le Club de Gym)**

◆ **Samedi 24 octobre : Concours de belote organisé par le Club des Bruyères de Mathonière***

◆ **Dimanche 13 décembre : Marché de Noël***

**sous réserve de l'évolution des conditions d'organisations*

◆ **Jeudi 17 décembre à 14h30 : Goûter & remise des colis aux aînés résidents de la Commune**
(Les personnes ne pouvant se rendre à la remise des colis pourront les retirer en mairie aux horaires d'ouverture avant le 31 décembre).

◆ CALENDRIER DES FOIRES

Mardi 22 septembre

Samedi 10 octobre

Samedi 24 octobre

Samedi 28 novembre

Mardi 22 décembre

Agenda 2021 :

Fête de l'Estive : 22 & 23 mai

Fête de la St Jean : 26 & 27 Juin

Marché de Potiers : 17 & 18 Juillet

Rando Cyclo-VTT & pédestre : 18 Juillet

Foire Antiquités-Brocante : 6,7 & 8 Août

◆ **Dimanche 20 septembre :**

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

🕒 **14h** : découvrez l'église, les remparts, le monument de l'estive et les ruelles d'Allanche au côté de Séverine, guide conférencière.

🕒 **15h** : spectacle "Douce dame" de la cie Adequate (Marché couvert)

Un étonnant quatuor, formé de deux danseurs et deux musiciens chanteurs, revisite le jeu amoureux : de la séduction à l'attente, du désir au regret. Spectacle proposé par Hautes Terres Communauté dans le cadre des JEP.

◆ **Soirée astronomie : 22h**

Lundis 14 & 28 septembre

Avec un accompagnateur en montagne, décryptez le ciel le temps d'une soirée avec laser, lunettes et télescope. Découvrez les histoires mythologiques, légendes dédiées aux constellations.

Tarif : 6€, Enfants - de 8 ans gratuit



◆ **Visite de la Brasserie des Estives : 15h**

21, 22, 27, 28 & 29 septembre

22, 23, 29 & 30 octobre

Tarifs : Adulte : 4 €, Enfant : 1,50 € (8-18 ans).

Gratuit pour les moins de 8 ans.



◆ **Sortie Brame du Cerf : 16H30**

26 septembre, 3 & 10 octobre



16h30 : Visionnage d'une vidéo pour apprendre les mœurs du cerf. 17h30 : départ en forêt avec un accompagnateur en montagne pour tenter d'approcher le roi de la forêt... 20h : repas

au Relais des Remparts.

Tarifs : Adulte : de 13 à 29 €, Enfant : de 10 à 25 €

Votre avis nous intéresse : Coupon à déposer à la mairie ou par courrier

Qu'avez-vous pensé de votre bulletin municipal :

Très intéressant Intéressant Peu intéressant Pas du tout intéressant

Qu'aimeriez-vous voir dans votre prochain bulletin municipal :

.....

Vos remarques, suggestions, éléments que vous souhaitez nous communiquer :

.....

Nom/prénom :

Adresse : Numéro de téléphone :/...../...../...../.....

